

Décision

Générale

colonial

Décision n° 118 du 24 janvier 1949 :

n° 118

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 janvier 1949

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro

31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

Le capitaine Marie, commandant la 1re compagnie du B. A. I. S. M., et chef du poste administratif d'Ali-Sabieli, est placé dans la position « hors cadres » et affecté à la milice indigène à compter du 1er février 1949. La décision n° 6 du 8 janvier 1949 est annulée. Le capitaine Mairie prendra, à compter du 1er février 1949, le commandement du cercle de Dikhil en remplacement du capitaine Grollemuird, ratriable et le commandement de la 1er compagnie de « milice en remplacement du lieutenant Krelier, muté à Ali-Sabieh.